

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



Communiqué de presse

Paris, le 27 février 2020

Covid-19 :

Les parents d'élèves inquiets demandent davantage de précisions

La fédération PEEP présente ses plus sincères condoléances à la famille, aux élèves et aux collègues de l'enseignant du collège Jean de la Fontaine de Crépy-en Valois, décédé après avoir été infecté par le virus Covid-19.

Face à la propagation du Covid-19, de nombreux parents s'inquiètent de l'arrivée du virus en France.

La PEEP soutient l'action d'information entamée par le gouvernement, qui demande aux familles dont les enfants reviendraient des zones d'ores et déjà touchées par le virus d'observer une quarantaine de 14 jours avant d'envoyer leurs enfants en crèche, école, collège ou lycée.

Elle enjoint le personnel de l'éducation nationale aussi bien que les familles à la vigilance et au plus grand civisme pour que les recommandations des ministères de la Santé et de l'Education nationale soient respectées afin d'éviter que l'inquiétude ne croisse encore.

La PEEP, en attente sur la question de la continuité des enseignements en cas de développement de la contamination, est sensible à la déclaration du ministre de l'Education nationale, qui se dit prêt à faire face dans l'éventualité de territoires entiers concernés par des mesures de confinement. Le ministère serait prêt à déclencher de l'enseignement à distance « massif ».

Un décret publié le 1er février a annoncé que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie assurera l'indemnisation de tous les parents contraints au confinement, sans délai de carence. Très satisfaite de cette mesure, la PEEP déplore

cependant un manque de clarté sur l'accès à l'interruption temporaire de travail, puisque le texte expose aussi que seul le médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé pourra délivrer l'ITT, pas le médecin traitant.

La PEEP demande qu'une information claire soit diffusée décrivant les démarches à effectuer pour un parent ou un enfant en cas de soupçon d'infection.

Fédération PEEP
89 boulevard Berthier
75847 Paris cedex 17
Tél: 01.44.15.18.18
peep.asso.fr



[Pour vous désinscrire de nos publications cliquez ici](#)